

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2014-725 DU 25 NOVEMBRE 2014

Chargeant Monsieur Raphaël EDOU, Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MCGCCRPRNF), de l'intérim de Monsieur Christian E. G. SOSSOUHOUNTO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement, du samedi 18 au jeudi 30 octobre 2014.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
VU le décret n°2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du samedi 18 au jeudi 30 octobre 2014, Monsieur Raphaël EDOU, Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MCGCCRPRNF), est chargé de l'intérim de Monsieur Christian E. G. SOSSOUHOUNTO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2014

Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - HCJ 2 - CES 2 - HAAC2 - PM 4 - MTPT 4 - SGG 4 -
DC/MIL 2 - MINISTERES 25 - DEPARTEMENTS 12 - JO 1.

At